

## Civilisation japonaise

M. Bernard FRANK, membre de l'Institut,  
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

### *Rouleaux illustrés à thème religieux. Le Heike nōkyō.*

On désigne sous le nom de *Heike nōkyō* 平家納経, « Sūtra offerts par les Heike — ou Taira », un ensemble de 33 rouleaux à l'illustration éblouissante, qui, selon le texte lui-même de la dédicace, aurait été présenté en 1164 au sanctuaire shintō d'Itsukushima par les membres de cette grande famille guerrière, regroupés autour de leur chef, Taira no Kiyomori 平清盛 (1118-1181), en passe, alors, d'arriver au sommet du pouvoir.

La partie essentielle de ces 33 rouleaux se composait des 30 que forme le Sūtra du Lotus avec ses sūtra dits « d'Ouverture » et « de Fermeture » (*Muryōgi-kyō*, *Kan Fugen-kyō* — voir *Annuaire* précédent, pp. 756-759). Conformément à une habitude établie dans l'école Tendai, et dont on trouve un exemple à la date de 925 (*ibid.*, pp. 763-766), y étaient également joints les textes, chacun en 1 rouleau, des deux petits sūtra « du Cœur de la Perfection de sagesse » (*Hannya-shingyō*) et « d'Amida » (*Amida-kyō*). A l'ensemble venait s'ajouter un 33<sup>e</sup> et dernier rouleau, qui était celui du « texte de vœu » (*ganmon* 願文) — autrement dit « de dédicace » — ci-dessus mentionné.

Le nombre de 33 ne relevait nullement ici du hasard. Il n'était autre que celui des formes que, d'après le chapitre du Sūtra du Lotus consacré à l'exaltation de ses pouvoirs, Kannon assume pour sauver les diverses sortes d'êtres de la façon qui leur convient au mieux (*Annuaire* 1992-1993, pp. 738 et 748).

Or il faut savoir que, par-delà les divinités d'Itsukushima qui en avaient été proclamées les avatars (*keshin* 化身), c'est au Bodhisattva lui-même en tant que « lieu d'origine » (*honji* 本地) de celles-ci, qu'était adressée toute cette précieuse copie de textes sacrés, conformément à un type de pratiques dont nous avons eu, l'an dernier, l'occasion de parler longuement. Bien qu'écarté aujourd'hui du sanctuaire shintō, du fait de la séparation religieuse décrétée durant l'ère Meiji,

le culte du Bodhisattva sous son aspect à Onze Faces (*Jūichimen Kannon* 十一面觀音) s'est — il n'est pas inutile de le rappeler — perpétué dans l'île, où on le trouve encore célébré au temple Daishō-in 大聖院, sur les hauteurs du mont Misen 弥山.

Les alentours de 1164 furent un temps où la sauvegarde apportée par Kannon sous les espèces de ses Trente-trois corps (*Sanjūsanshin* 三十三身) étaient l'objet d'une croyance fervente. Souvenons-nous que c'est cette même année 1164 qu'on inaugura à Kyōto l'immense pavillon en longueur contenant mille et une images du Bodhisattva, dont l'architecture a été symboliquement compartimentée en trente-trois entrecolonnements (*Sanjūsangen-dō* 三十三間堂).

\*  
\*\*

Les Taira 平 ou Heike 平家 — ou encore, Heishi 平氏 — qui nous préoccupent ici, remontaient à l'empereur Kanmu (r. 781-806), le souverain fondateur de la cité de Heian : c'étaient donc des *Kanmu Heishi* 桓武平氏. Ils constituaient ce qu'on appelait une « lignée séparée~détachée de la famille impériale » (*kō-betsu* 皇別), comme ceux qui allaient devenir leurs grands rivaux et, après beaucoup de péripéties, en 1185, définitivement, leurs vainqueurs, les Minamoto 源 ou Genji 源氏 issus de l'empereur Seiwa (*Seiwa Genji* 清和源氏).

Tandis qu'une branche de ces Kanmu Heishi demeurait héréditairement dans la voie des emplois civils et donnait ainsi naissance à un certain nombre de hauts fonctionnaires de l'administration centrale, une autre, celle qui conduit à Kiyomori, se spécialisa dans les fonctions militaires, tenues à cette époque pour d'une dignité très inférieure.

Cela allait lui donner l'occasion, lorsque le pouvoir de la cour devint chancelant, dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, de jouer un rôle important dans des activités de police et dans la lutte contre les pirates qui troublaient le Japon occidental. L'autorité des Taira s'affirma ainsi dans la région de la mer Intérieure, où le commerce avec la Chine des Song put se développer en les enrichissant.

Kiyomori, qui avait rendu de grands services à l'extraordinaire politique qu'était l'empereur (r. 1155-1158) puis empereur retiré (jusqu'à 1192) Go Shirakawa, réussit, après son père Tadamori 忠盛 qui avait déjà atteint un rang particulièrement élevé pour un guerrier dans la hiérarchie aulique (le 4<sup>e</sup> rang majeur supérieur, *shō-shū-jō* 正四位上), à y faire lui-même une ascension qui fut, celle-là, proprement vertigineuse.

En 1160, il accède au 3<sup>e</sup> rang majeur (*shō-sammi* 正三位) et obtient un poste d'Auditeur (*sangi* 參議) au ministère des Affaires suprêmes, qui lui donne accès à la catégorie des « Hauts dignitaires » (*kugyō* 公卿), premier homme issu d'une famille militaire à jouir d'une telle faveur. En 1161, il est Second conseiller (*chū-nagon* 中納言); en 1165, Grand conseiller (*dainagon* 大納言). En 1166, il devient

Tiers-ministre (*naidaijin* 内大臣) et, au début de 1167, il parvient au faite des honneurs en étant fait *Dajōdaijin* 太政大臣, ministre des Affaires suprêmes, avec le 1<sup>er</sup> rang mineur (*jū ichii* 従一位).

En même temps, il fait attribuer la fonction de Grand conseiller à son fils Shigemori 重盛, un homme d'ailleurs remarquable, loué de toute part pour son intégrité, mais qui mourra avant lui, en 1179, et dont les conseils lui feront beaucoup défaut à la fin de sa vie : ce Shigemori dont nous avons, par chance, conservé le portrait dû au pinceau de Fujiwara Takanobu 藤原隆信 — portrait appartenant à cette fameuse série des « hommes en noir » qu'a tant aimée André Malraux (on renverra à ce sujet aux pages de Takemoto Tadao, publiées dans les « Conférences, essais et leçons du Collège de France », Julliard, 1989, *André Malraux et la cascade de Nachi. La confiance de l'univers*, pp. 74 et suiv., 143 et suiv.).

Ce n'est pas, il faut se hâter de l'ajouter, le seul Shigemori, mais l'ensemble des membres de sa famille que Kiyomori place dans les postes officiels. Les Heike investissent tout, provoquant les rancœurs que l'on peut imaginer et préparant, par contrecoup, la voie aux Genji, alors refoulés, mais qui ne font que songer à la revanche. Célèbre est cette parole d'un jeune frère de Kiyomori, Tokitada 時忠 (m. en 1189), qui montre quel esprit de démesure régnait chez certains d'entre eux à l'heure de leur éphémère triomphe : « Tous ceux qui ne relèvent pas de cette parenté ne sont qu'humanité non humaine », *kono ichimon ni arazaramu hito wa, mina ninpinin narubeshi* 此一門にあらざらむ人は、皆人非人なるべし — (*Heike-monogatari*, I, *Kaburo*, *NKTBGTK*, I, p. 44).

Cependant, à peine plus de trois mois s'étaient écoulés depuis son accession au poste de ministre des Affaires suprêmes que Kiyomori, tourmenté par une maladie, décida brusquement de renoncer à toutes ses charges officielles et d'« entrer dans la Voie » (*nyūdō* 入道), c'est-à-dire, en religion bouddhique. Il ne cessa pas, pour autant, comme d'autres avant lui, de diriger les affaires publiques avec la même fermeté. Le Rokuharamitsu-ji 六波羅密寺, monastère à côté duquel avait été installée la résidence des Heike à Kyōto, a conservé une remarquable statue, de l'école d'Unkei, d'un religieux en train de lire attentivement, qui passe pour être son portrait.

Suivre les dernières années de Kiyomori dans le détail nous écarterait par trop de la date de 1164 dont nous avons dit précédemment qu'elle était indiquée comme celle de l'offrande du *Heike nōkyō* à Itsukushima. Rappelons seulement que, prenant pour modèles les anciens régents et chanceliers Fujiwara, il réalisera, pour finir, le rêve de faire entrer l'une de ses filles, Tokuko, au lit impérial, de manière à devenir le grand-père d'un prince qu'il fera bientôt monter au Trône en contraignant son gendre, l'empereur Takakura, à abdiquer (1181). Mais lui-même devait mourir l'année suivante, alors que l'édifice donnait déjà de sérieux signes de craquement, et, quatre ans après cette mort, le jeune souverain

qui venait d'être ainsi intronisé, l'empereur Antoku, périra dans les flots, au soir de la bataille navale de Dan-no-ura qui verra l'effondrement des Taira.

\*  
\*\*

Nous avons évoqué un peu plus haut le grand développement qu'avait connu le commerce avec la Chine grâce à la protection et sous l'impulsion des Taira, dès l'époque de Tadamori, père de Kiyomori. Kiyomori avait été nommé lui-même, en 1146, gouverneur de la province d'Aki — l'actuel département de Hiroshima —, où se trouve Itsukushima, elle-même familièrement connue sous le nom de Miyajima ou, plus exactement, Aki no Miyajima 安芸の宮島, « l'Île-au-sanctuaire [d'Aki] ».

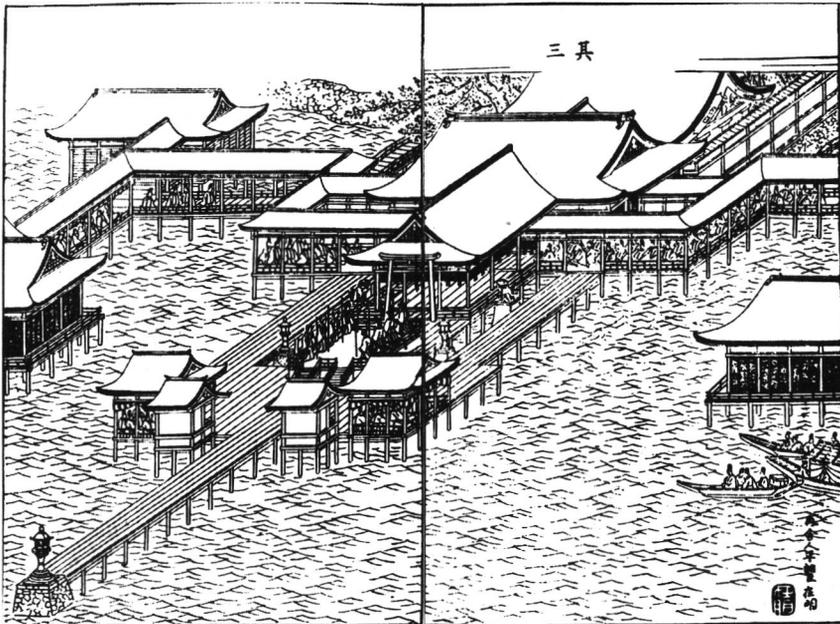
Rappelons qu'Itsukushima s'écrit à l'aide des deux caractères 厳島. Par-delà la graphie 厳 (en prononciation sino-japonaise, *gen*) qui évoque à la fois, comme pour tout séjour d'un *kami*, la majesté du lieu et la respectueuse retenue qu'il impose, le terme *itsuku~itsuki* renvoie à l'idée de soins cultuels d'une vigilante pureté. Il est bien connu que la princesse vierge du sanctuaire impérial de Kamo, à Kyôto, était appelée *Itsuki no miya* 齋宮, ou *Saiin* 齋院. Itsukushima est une île dite constituant en sa totalité un « corps de *kami* » (*shintai* 神体) et doit être, aujourd'hui encore, normalement tenue exempte de toute souillure, au premier chef, il va de soi, celle qu'apporte la mort. Les divinités, au nombre de trois, qu'on y vénère, dont la première a pour nom *Ichikishima hime no mikoto* 市杵島姫命 — *Ichiki* est une variante de *Itsuki* —, avaient une grande importance parce qu'elles protégeaient la navigation dans une région clé de la mer Intérieure, au carrefour des trois grandes îles de Honshū, Kyūshū et Shikoku. Elles étaient tenues pour identiques aux divinités des trois sanctuaires du Munakata-jinja 宗像神社, au N.O. de Kyūshū, qui, elles-mêmes, étaient priées pour assurer la sécurité et la prospérité du trafic dans le grand espace maritime extérieur qui séparait le Japon de la Corée (on renverra, à ce propos, au « Catalogue des trésors du Grand Sanctuaire de Munakata », *Munakata-taisha kokuhō-ten*, publié par le Musée Idemitsu, 1968).

Il est rapporté dans le *Heike-monogatari* (III, *Daitō no konryū*) que Kiyomori eut, lors d'un pèlerinage au mont Kōya, dont il venait de faire réparer le Grand Stūpa, une vision (selon une autre version du récit, il s'agissait d'un rêve) dans laquelle un vieux moine l'engageait à consacrer aussi ses efforts à reconstruire le sanctuaire d'Itsukushima, alors délabré. S'il agissait ainsi, ajoutait ce vieux moine, il atteindrait à un rang inégalable. Kiyomori procéda en 1168 à la reconstruction du bâtiment cultuel principal (*shaden* 社殿) et des galeries déambulatoires (*kairō* 回廊), dont il est bien connu qu'ils sont sur pilotis et baignent dans l'eau à marée haute. Mori Osamu 森蘿 a montré dans sa belle étude sur les jardins à l'époque de Heian (*Heian-jidai teien no kenkyū*, Kyôto, 1945, p. 117) comment, tant dans l'éphémère capitale qu'il édifia à Fukuhara 福原, près de l'actuelle

Kôbe, qu'à Itsukushima, Kiyomori avait fait jouer à la mer elle-même le rôle impartit jusque-là dans les jardins aux étangs, qui la figuraient et que certains créateurs avaient poussé l'audace jusqu'à remplir d'eau salée (voir notre résumé de conférences dans l'*Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Études IV<sup>e</sup> section*, 1976-1977, p. 1038 *sq.*).

\*  
\*\*

Les bâtiments ainsi réédifiés par Kiyomori brûlèrent dans l'ère Jōō (1222-1224). Nous connaissons par la « Vie illustrée du saint homme Ippen » (*Ippen hijiri e*), datant de 1299, ceux qui leur succédèrent (1241) et qui manquèrent à leur tour d'être incendiés lors d'un combat livré dans la place en 1555 par le grand capitaine natif de la région qu'était Mōri Motonari 毛利元就. Celui-ci, pour effacer l'offense ainsi faite, les reconstruisit magnifiquement en 1571, d'une manière que l'on estime assez fidèle à la forme antérieure. C'est de cette époque que datent en gros les bâtiments, tant du sanctuaire que du déambulatoire, que nous pouvons admirer aujourd'hui. Mais le célèbre portique marin, que la « Vie illustrée du saint homme Ippen » représente comme une architecture plus simple, du type classiquement appelé *myōjin torii* 明神鳥居, date, en son état actuel, de la



I. Le pèlerinage de l'empereur Takakura à Itsukushima en Jishō IV (1180) d'après la « Monographie illustrée d'Itsukushima en Aki », *Geishū Itsukushima zue* (Tempō XII = 1841), k. I, édition de 1928 (*Nihon zuihitsu taisei*) vol. I, pp. 60-61).

8<sup>e</sup> année de Meiji (1875), où il a été reconstruit tel qu'il était à l'époque d'Edo avec, à la base, une double structure d'appui latérale, selon le type dit *ryōbu torii* 両部鳥居.

Sous l'impulsion de Kiyomori, les pèlerinages impériaux allaient se succéder à Itsukushima. Le plus impressionnant fut sans doute celui qu'y fit, en 1174, l'empereur retiré Go Shirakawa accompagné de tous les Heike. L'empereur Takakura s'y rendit deux fois au cours de l'année 1180 et son épouse Tokuko, fille, comme on l'a rappelé, de Kiyomori, y était venue en 1178, alors qu'elle attendait la naissance du futur Antoku.

Si l'on s'en tient aux dires du *ganmon*, ou « texte de vœu » consigné dans le 33<sup>e</sup> et dernier rouleau du *Heike nōkyō* (voir ci-dessus, au début du présent exposé), ce somptueux présent fait au Sanctuaire aurait procédé non seulement de Kiyomori lui-même, mais de l'ensemble des Heike, réunis déjà là, dix ans avant leur pèlerinage derrière l'Empereur retiré à Itsukushima, dans un geste de dévotion collectif à l'égard de l'Île, de ses divinités et de son bodhisattva.

Nous donnerons ici la traduction des passages essentiels de ce *ganmon*, en nous référant au texte tel qu'il a été édité dans les publications suivantes :

— *Nihon emakimono shūsei* 日本絵巻物全集 (Somme des rouleaux à peintures du Japon), VI, Tokyo, 1929, pp. 4-5, notice explicative due aux soins de Tanaka Ichimatsu 田中一松 ;

— *Heike nōkyō zuroku* 平家納経図録 (Album illustré du *Heike nōkyō*, avec des explications), catalogue d'une exposition tenue au Musée impérial de Nara en 1940, Kyōto, Benridō, même année, p. 10-12, notice de Kameda Tsutomu 亀田孜 (et non, *Maki* 牧, comme indiqué par erreur dans l'*Annuaire* de l'an dernier, p. 765) ;

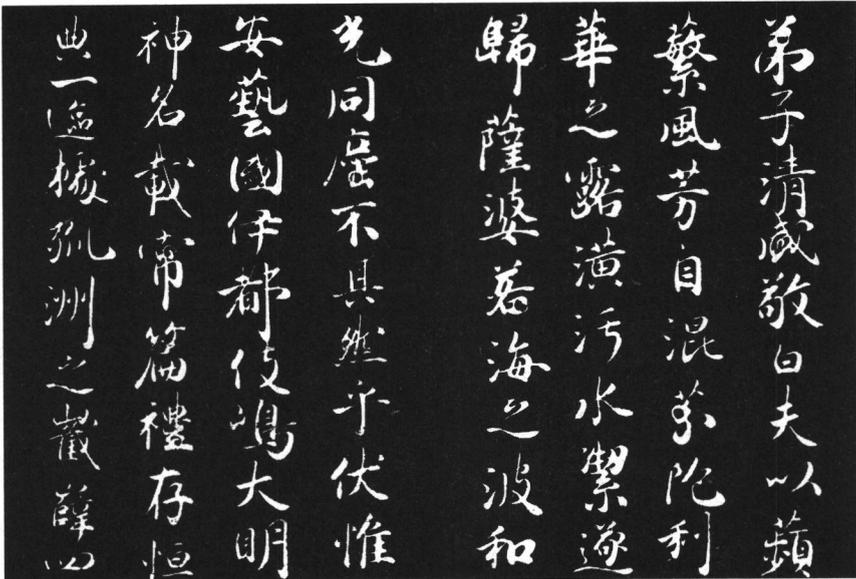
— *Heike nōkyō*, grand album avec planches et illustrations en couleurs et en noir, reproduction du texte du *ganmon* aux pp. 90 et 115-116, Kyōto, Benridō, 1974, notice rédigée par la Conservation du Musée national de Kyōto (publication faisant suite à une exposition tenue au Musée en 1972 et dont le catalogue avait paru sous le titre de *Heike nōkyō to Itsukushima no hihō* 平家納経と厳島の秘宝, « Le *Heike nōkyō* et les trésors secrets d'Itsukushima »).

« Kiyomori, disciple (du Buddha), déclare respectueusement :

*“Lorsque j'y songe, fragrant est le vent qui vient des humbles plantes aquatiques. De lui-même, il se mêle à la rosée des fleurs de lotus. Limpide est l'eau du bourbier. Pour finir, elle retourne aux flots de la mer de l'Omniscience.”*

(Ce préambule signifie que notre turpitude est foncièrement pureté, parce que nous possédons de manière innée la nature de l'Éveil).

*“La lumière (éclatante des buddha) harmonisée (par les dieux), qui condescend à nos poussières, n'agit-elle pas semblablement ?”*



II. Le « Texte de vœu » (*ganmon*) de Kiyomori, partie du début. Reproduction gravée, d'après la « Monographie illustrée des trésors d'Itsukushima » (*Itsukushima hōmotsu zue*), k. II, *Geishū Itsukushima zue*, vol. 2, pp. 176-177.

(L'expression “lumière harmonisée condescendante à nos poussières”, *wakō dōjin* 和光同塵, est d'origine chinoise et apparaît pour la première fois dans le *Laozi*. Adoptée par les bouddhistes, elle en est venue à être de celles qui traduisent l'un des points de doctrine essentiels du syncrétisme shintō-bouddhique : par ces intermédiaires que sont les *kami*, la sagesse des buddha, difficile à comprendre, devient accessible à notre esprit terni par l'ignorance et les passions. On renverra, à ce propos, aux précisions données par H.-O. Rotermond dans “La conception des kami japonais à l'époque de Kamakura”, *Revue de l'Histoire des religions*, CLXXXII-1 (juillet 1972), p. 8).

“Prosterné, je me rappelle : ‘Les Grandes divinités brillantes d'Itsukushima [sic] de la province d'Aki (*Aki no kuni no Itsukushima daimyōjin* 安芸国伊都枝島大明神) ont leurs noms notés sur des tablettes à jamais durables ; leurs rites, consignés dans des textes qui connaîtront la perpétuité.’”

(Allusion à l'inscription des *kami* d'Itsukushima dans le “Registre des noms des dieux” (*Jinmyōchō* 神名帳) des “Règlements de l'ère d'Engi”, composés entre 905 et 927).

Le texte poursuit en vantant la configuration de cette île solitaire, escarpée, évocatrice, par son excellence, de celle des Immortels, puis célèbre le pavillon [couvert] d'or et les hautes structures de jade (*kinden gyokurō* 金殿玉楼 — entendez ici par “de jade” : somptueusement décorées). Cette dernière indication est importante parce qu'elle renvoie, de toute évidence, à l'état des bâti-

ments après qu'ils eurent été reconstruits avec une grande magnificence par Kiyomori dans la 2<sup>e</sup> année de Ninnan, c'est-à-dire en 1168, souvenons-nous en.

Succède un passage où le dédicant loue la miraculeuse efficace des divinités du lieu, à la pensée de laquelle “les paroles viennent à lui manquer”. Il rappelle qu'il a eu, depuis l'origine, un “lien karmique” (*innen* 因縁) avec elles, qu'il les a tout particulièrement révérees, vénérées ; que les bienfaits dont elles l'ont comblé sont éclatants et qu'elles ont veillé continuellement à la fortune de sa famille, assurant au plus vite sa propre accession à la splendeur (*eiga* 榮華), sans que rien n'en différât d'avec ce qui lui avait été dit dans son rêve du Kōyasan : ainsi se sont trouvés satisfaits tous ses vœux pour cette vie. Il espère maintenant de cette même divine bienveillance à son égard un fruit merveilleux pour le monde à venir (*raise no myōka* 来世妙果), et ajoute :

*“Selon ce qui s'est transmis, ce Sanctuaire est une manifestation (kegen 化現) du bodhisattva Kanzeon (= Kannon). Il y eut jadis un religieux qui, s'adressant au disciple que je suis, lui dit : ‘Ceux qui souhaiteraient l'esprit d'Eveil, s'ils viennent prier à ce Sanctuaire, l'obtiendront sans aucun doute’ ”.*

*“Depuis que j'ai entendu ces paroles, je ne fais, avec foi et fermeté, que prendre refuge dans l'Intention fondamentale [ainsi exprimée]”.*

Après un nouveau rappel de la relation unissant le Bodhisattva au Sanctuaire, où se trouve employée pour la première fois l'expression *hon [ji] suiijaku* 本[地]垂迹, “Origine et Traces descendues”, ainsi que de la composition de l'offrande présentée, consistant en une copie des 28 chapitres du Sūtra du Lotus et des 4 sūtra adjoints, chacun sur un rouleau distinct, le tout dans un ensemble de boîtes superposées en cuivre doré (*kondōkyō ichigō* 金銅篋一合), le texte poursuit en précisant qui sont les donateurs.

Ce sont, outre “le disciple” qu'est Kiyomori lui-même, l'aîné de ses fils, Shigemori, dont nous avons parlé plus haut, trois de ses frères, Yorimori 頼盛, Norimori 教盛 et Tsunemori 経盛, et d'autres membres de la parenté et vassaux (*monjin kaboku* 門人家僕), en tout 32 personnes qui sont dites s'être partagé la tâche selon le principe de copie d’“un rouleau pour un chapitre” (*ikkan ippon* 一卷一本) : il s'agit donc d'une copie de sūtra de type *ippongyō* 一本經 ; — cf. *Annuaire* précédent, pp. 761 et 768). La qualité du travail ainsi accompli est glosée en ces termes :

*“Ils y ont épuisé toute excellence, épuisé toute beauté. Calligraphies aux fleurs qui s'ouvrent, aux épiphanies de lotus, sont sorties des efforts réunis de notre maison. Les rouleaux aux précieux cylindres, à la soie multicolore et au beau papier furent le produit de la commune volonté d'une famille. Cela, pour que, vastes étant les mérites accomplis, chacun pût, [par ailleurs], en recevoir du bénéfice”.*

*“Cette deuxième année (de l'ère Chōkan = 1164), à la fin de l'automne, me rendant en personne au pied de ces Précieux Autels, j'ai fait respectueusement procéder à une récitation commentée de stances du Lotus et, pour la première fois à*

dater de l'an prochain, procéderai à une série de Trente leçons (*sanjikkō* 三十講 — *ibid.*, p. 759) qui seront érigées en une pratique annuelle à laquelle on ne devra pas manquer” ».

En vertu des mérites qui seront ainsi accumulés, dont il fait l'offrande au Sanctuaire, Kiyomori sollicite la Protection [de celui-ci] pour le Pays (*chingo kokka* 鎮護国家), ainsi que la réalisation de toutes sortes de vœux pour autrui et pour lui-même, et, finalement, l'obtention de l'Éveil ainsi que la Renaissance [dans la Terre pure de l'Ouest].

Daté d'un jour indéterminé du 9<sup>e</sup> mois de Chōkan II (1164), le texte se termine par l'indication des titres de Kiyomori, alors titulaire du « Deuxième rang mineur (*jūnii* 従二位), en retrait par rapport à la fonction par lui exercée (*gyō* 行) qui est, pour l'heure, celle de « Second conseiller surnuméraire » (*Gon-chūnagon* 権中納言), cumulée avec celle de « Préfet surnuméraire de la maison de l'Impératrice douairière » (*ken Kōtaigō no miya no gon-daibu* 兼皇太后宮權大夫). Puis vient la signature : *Taira no Ason Kiyomori* 平朝臣清盛, et l'indication : « Dit respectueusement » (*keihaku* 敬白).

\*  
\*\*

Tel est le texte sur la foi duquel est fondée la tradition, encore solidement installée (voir, par exemple, *Kokushi-daijiten*, « Grand dictionnaire d'histoire du Japon », XII, 1991, p. 449), selon laquelle l'œuvre a été remise en 1164 au sanctuaire d'Itsukushima par l'ensemble des Taira réunis autour de Kiyomori, et qui lui vaut son nom même de *Heike nōkyō*.

Dès 1946, pourtant, est parue à Tokyo (Zenkoku shobō) une remarquable « Étude sur l'histoire de l'ancienne peinture à thèmes japonais » (*Yamato-e shiron* 大和絵史論), où l'auteur, Kobayashi Taiichirō 小林太一郎 présentait une suite de remarques remettant en cause cette vue traditionnelle. On reprendra ici un certain nombre de ces remarques, exposées dans l'ouvrage, p. 117 et suivantes. Ajoutons qu'un résumé en a été donné dans le grand album *Heike nōkyō* de 1974, notice explicative, pp. 54-56.

Le premier point qui ait attiré l'attention de Kobayashi T. est que le *ganmon* est le seul document qui fasse mention d'une venue de Kiyomori à Itsukushima en 1164 pour y remettre une œuvre présentée comme un résultat de l'effort de toute sa famille. Le silence des autres sources à cet égard est pour le moins curieux, étant donné la valeur et le caractère hautement représentatif d'une telle offrande.

Un deuxième point est que le *ganmon*, contrairement à l'usage normal en semblable cas, ne porte pas la marque de la main de Kiyomori. L'écriture de celui-ci est, par ailleurs, bien connue : on en a un exemple à l'intérieur même du *Heike nōkyō* avec le 32<sup>e</sup> rouleau (Sūtra de la Perfection de sagesse), entièrement copié

de sa main, comme on va, dans un instant, le rappeler. Les deux caractères de la signature eux-mêmes, *Kiyomori* 清盛, qui se distinguent pourtant du reste du texte, ne seraient pas de l'illustre dédicant, mais, peut-être, de l'auteur de la copie du 28<sup>e</sup> rouleau, Taira no Shigeyasu 平重康, qui aurait joué le rôle d'une sorte de secrétaire. Sur cette dernière question, néanmoins, les auteurs du catalogue intitulé « *Le Heike nōkyō* et les trésors secrets d'Itsukushima », plus haut mentionné, sont d'un autre avis que Kobayashi T. : à leurs yeux, ces deux caractères seraient bel et bien de la main de Kiyomori, le corps du texte ayant été, quant à lui copié par un calligraphe réputé de l'époque, Fujiwara no Koreyuki 藤原伊行.

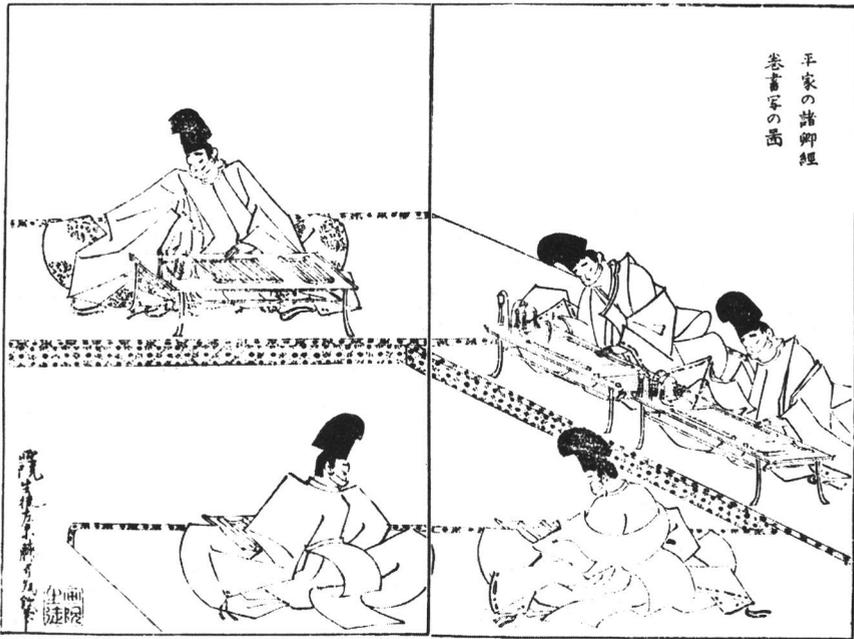
En troisième lieu, il est évident, insiste Kobayashi T. — et, sur ce point, il ne semble pas que son opinion ait été contredite — qu'on ne saurait prendre au sérieux les colophons qui attribuent au chef de la maison des Heike la paternité de la copie, tant du 20<sup>e</sup> rouleau (chapitre 19 du Sūtra du Lotus, « Mérites des prêcheurs de la Loi ») que du 31<sup>e</sup> (Sūtra d'Amida). Sur les 33 rouleaux qui forment l'ensemble du *Heike nōkyō*, le seul qui puisse être reconnu comme authentiquement et totalement l'objet de sa propre application est, on l'a dit ci-dessus, le 32<sup>e</sup>, c'est-à-dire le Sūtra de la Perfection de sagesse. Or il s'agit là d'un rouleau qui se distingue à tous égards du reste du *Heike nōkyō*. Il en est distinct par la facture, car, à la différence des autres rouleaux de l'œuvre, copiés sur des papiers de couleurs à la riche décoration, il l'est de façon beaucoup plus sévère — certains vont jusqu'à dire : virile — à l'encre d'or et d'argent sur papier bleu sombre (cf. *Annuaire* précédent, pp. 764-765 et 767) ; distinct, aussi, par la date et la titulature indiquées : en effet, la date (2<sup>e</sup> année de Ninnan = 1167, 2<sup>e</sup> mois, 23<sup>e</sup> jour) est postérieure de quelque deux ans et demi à celle du Texte de vœu, qui est, rappelons-le, du 9<sup>e</sup> mois de 1164. Quant à la titulature, elle désigne Kiyomori comme étant d'ores et déjà installé dans la position de ministre des Affaires suprêmes et titulaire du 1<sup>er</sup> rang mineur. Il venait d'y accéder douze jours plus tôt.

Autre fait singulier : aucun des « grands Heike » dont les noms sont énumérés dans le *ganmon* comme ayant participé au travail de la copie — ni Shigemori, ni aucun des trois frères de Kiyomori — n'a laissé en fait sa signature sur l'ouvrage. Outre celui-ci, seuls, trois parents d'importance plus ou moins secondaire y ont apposé leur nom sur des colophons.

Kobayashi T. a démontré que la clé du problème de la confection de l'œuvre était à chercher du côté de l'un d'eux, Morikuni 盛国, un homme âgé, cousin du grand-père de Kiyomori et, au-delà de ce vieux parent, du côté d'une femme aimée de Kiyomori, qui était une prêtresse danseuse d'Itsukushima, connue sous le nom d'Itsukushima no naishi 巖島内侍 (*naishi* désignait, au propre, des dames du « Service intérieur [du Palais] », qui dirigeaient le personnel féminin attaché à la Personne impériale — voir F. Hérail, *Fonctions et fonctionnaires japonais...*, p. 558).

Kiyomori eut de la Naishi une fille, qui naquit précisément en 1164, année indiquée dans le *ganmon* comme celle de l'offrande du *Heike nōkyō*. Sa naissance ne put qu'accroître l'attachement qu'il éprouvait pour le Sanctuaire. Soucieux de trouver à cette fille une position utile à ses propres projets, il la plaça auprès de l'empereur retiré Go Shirakawa, qui en fit l'une de ses épouses en titre, *nyōgo* 女御, ou « dames de la Chambre » (cf. *Heike-monogatari*, I, *Waga mi no eiga*, et l'exposé approfondi de Kobayashi T., pp. 141-151). Quant à la Naishi elle-même, il s'était préoccupé aussi de l'établir, et lui avait cherché un mari. Morikuni lui avait procuré ce dernier en la personne de son propre fils, Moritoshi 盛俊.

Le deuxième signataire d'un colophon et, donc, contributaire au travail de la copie du *Heike nōkyō*, fut un nommé Morinobu 盛信, apparemment du même cercle, car proche de Morikuni. Quant au troisième, c'était ce Shigeyasu, en qui Kobayashi T. voyait, comme on l'a dit plus haut, une sorte de secrétaire, qui aurait copié le texte du *ganmon*, voire — mais, ici, l'opinion est plus discutée — l'aurait signé à la place de Kiyomori.



III. Image d'une scène qui n'a sans doute jamais existé : les Heike au travail, copiant ensemble le *Heike nōkyō* (*Itsukushima hōmotsu zue*, k. II, même vol., pp. 98-99). On remarquera, sur les visages, la présence de masques en tissu léger (*fukumen-ko* 覆面瓠), qui ont pour but de protéger du contact de l'haleine une offrande appelée à rester pure. De tels masques sont encore utilisés aujourd'hui pour la copie des textes sacrés (voir l'ouvrage de Tanaka Kaidō 田中塊堂, « Initiation à la copie des sūtra », *Shakyō nyūmon*, Tokyo, Sōgensha, 1971, pp. 66-67, et les illustrations de l'intérieur de la couverture).

Kobayashi T. conclut que le défaut de présence, autour de Kiyomori, des grands représentants des Heike, expressément mentionnés, pourtant, dans le *ganmon*, viendrait de l'irritation de la famille devant l'intérêt porté par celui-ci à sa favorite. On s'expliquerait du même coup pourquoi un ensemble de rouleaux censé copié par plus de trente personnes différentes, ne porte en fait la marque que d'un nombre restreint de mains, que l'on retrouve à plusieurs reprises. Non cautionnée, en réalité, par les Heike, l'œuvre aurait eu pour commanditaire véritable la Naishi, soutenue — c'est évident — par Kiyomori, qui aurait vu dans une telle offrande un moyen de remercier les divinités de l'enfant qu'elles lui avait donnée, en même temps que de formuler des prières pour son avenir (*Yamato-e shiron*, pp. 125-151).

\*  
\*\*

Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, exception faite du rouleau du Sūtra de la Perfection de sagesse, copié sur papier bleu foncé dans une tradition plus classique, le *Heike nōkyō* se présente comme une œuvre exécutée sur des papiers de couleurs aux teintures profondes et délicates, parsemés de nuées et de découpures d'or et d'argent. Leur illustration emprunte à tous les registres : le descriptif, certes, mais aussi le symbolique, l'allusif. L'intention religieuse s'y exprime par le canal de représentations, stylisées ou réalistes selon les cas, de la vie des aristocrates, de leur entourage, de leur décor, de leurs paysages familiers, où les calligrammes s'unissent de manière ostensible ou cryptée aux lignes de la composition. On est ici en présence d'un univers pictural d'une inventivité extrême, où viennent converger d'une manière exquisement harmonisée les héritages divers de la peinture à sujet romanesque (*monogatari-e*), si connue par le « Rouleau illustré de l'histoire de Genji », de la peinture anecdotique (*setsuwa-e*), de la technique d'hybridation entre écriture et dessin telle qu'elle s'exprime dans les manières dites « roseau » (*ashide* 葦手), et de la peinture bouddhique elle-même (*butsuga*), sans oublier les influences, évidentes ici et là, de la peinture chinoise des Song ; le tout, dans des tonalités qui allient l'éclat à la discrétion, les alternances de plages et de semis brillants avec les dégradés.

\*  
\*\*

Dans cet ensemble d'une luxuriance étourdissante, où s'affirme au plus haut degré le goût des dames de cour, et qui ne manque pas d'évoquer la description passablement équivoque de l'*Eiga-monogatari* (« On n'aurait pas tant dit un sūtra... » — *Annuaire* précédent, p. 768), se laissent déceler, dans le déroulement du programme iconographique, un certain nombre de désordres ou, plus précisément, d'interventions — *sakkan* 錯簡 (le mot veut dire littéralement « fiches mélangées ») —, qui ont été signalées dès 1940 par Kameda Tsutomu dans le catalogue de l'exposition alors tenue au Musée de Nara (*Heike nōkyō zuroku*,

p. 17 sq.). Pour Kobayashi T. (*loc. cit.*, p. 123 sq.), ces interversions, dont la première se constate entre l'illustration du « sūtra d'Ouverture » et celle du chapitre 4 (« Croire et comprendre ») du Sūtra du Lotus, ne se seraient certainement pas produites si le *Heike nōkyō* avait été l'objet, comme cet exemplaire copié en 725 sur ordre de l'empereur Daigo (*ibid.*, p. 764), du contrôle d'un religieux expert en la matière ; contrôle qui se serait à coup sûr exercé, pensait l'éminent spécialiste, si chacun des Heike, ainsi qu'il est affirmé dans le *ganmon*, avait pris personnellement la charge d'un rouleau. Il y aurait donc eu, toute gêne qu'on ait à le dire, un certain laxisme dans la manière dont l'iconographie de l'œuvre a été traitée.

L'hypothèse, ici, n'était pas entièrement convaincante, car il apparaissait quand même surprenant que la Naishi, maîtresse d'œuvre vraisemblable de l'ouvrage, qui avait, en tout état de cause, Kiyomori derrière elle, et avait su s'assurer le concours d'un ensemble d'artisans, de peintres et de calligraphes de très haut niveau, n'eût pas aussi demandé conseil à une personne avertie en ce qui concerne le montage des peintures à leurs places respectives.

Depuis lors s'est imposée, quant à cette affaire d'intervention, une explication beaucoup plus évidente, due à un autre éminent savant dont nous avons déjà eu l'occasion de mettre à profit les travaux (voir *Annuaire* 1991-1992, p. 705 sq.), Komatsu Shigemi 小松茂美. Ce dernier a, en effet, trouvé un document qui montre qu'en 1250, 16 des 33 rouleaux que compte le *Heike nōkyō* avaient été l'objet d'un vol. Ils n'avaient été récupérés qu'une cinquantaine d'années plus tard, au début du xiv<sup>e</sup> siècle, et il est bien probable que, de tout ce trouble, étaient résultées des dégradations et, ensuite, des restaurations faites d'une manière incorrecte (article intitulé « Heike nōkyō no sakkan ni tsuite », revue *Museum*, n° 37, avril 1954, p. 8 sq. — voir aussi dans *Bijutsu-shi*, n° 18, déc. 1955, Miya Tsuguo 宮次男 « Heike nōkyō no kōsei to sakkan ni tsuite no ichi shiron » ; titre anglais, « Heike nōkyō: Original Plan and a Tentative Restoration of misarranged Sections »).

\*  
\*\*

Si l'on en revient, pour terminer, aux affirmations du *ganmon*, répétons que l'un des arguments qui conduisent, en fin de compte, le plus à faire mettre en doute leur véracité, est que les bâtiments du sanctuaire et du déambulatoire y sont décrits dès 1164 tels qu'ils n'ont pu se présenter qu'après leur grandiose reconstruction par Kiyomori quatre ans plus tard, en 1168 (voire, l'année suivante, en 1169, si l'on tient compte d'indications données dans un journal de l'époque, le *Hyōhanki* 兵範記, sous la date de Ninnan IV, 3<sup>e</sup> mois, 20<sup>e</sup> jour — *Zōho Shiryō taisei*, XXI, pp. 354-355)

Le *ganmon* aurait donc été antdaté, et l'offrande remise en 1168-1169, alors qu'était achevée — ou sur le point de s'achever — la reconstruction, et que Kiyomori

mori, devenu quelques jours plus tôt ministre des Affaires suprêmes, venait de finir de copier de sa main le rouleau — tout différent par son aspect du reste de l'œuvre — du « Sūtra de la Perfection de sagesse », dont l'ajout complétait la série du *Heike nōkyō*.

Nous nous proposons de joindre au texte publié dans l'*Annuaire* de l'année prochaine un résumé des conclusions les plus importantes qui nous paraissent se dégager de l'analyse de cette remarquable œuvre elle-même.

#### SÉMINAIRE. *Le Sanbōe de Minamoto no Tamenori, Livre II*

Ont été lus et expliqués comme prévu, la préface de ce Livre, consacré au deuxième des Trois Joyaux du bouddhisme qu'est la Loi (*hō* 法 ~ *dharma*), ainsi que la première partie du long récit rapportant l'histoire du prince Shōtoku (574-622), révérend en tant que saint patron qui avait assuré l'introduction de celle-ci au Japon. Pourquoi cette introduction dans l'archipel a-t-elle été choisie pour illustrer l'histoire du développement de la Loi bouddhique en son ensemble ? Il est intéressant de trouver exposée ici, dans un texte qui, rappelons-le, date de la fin du X<sup>e</sup> siècle (le *Sanbōe* est de 984), l'idée, développée plus tard, en particulier dans les écoles nichirénites, que le Japon, successeur des autres pays de la tradition bouddhique, porte désormais la responsabilité principale de la transmission de cette dernière. La raison qu'invoque notre texte est que la Loi doit, à l'heure qu'il est, être près de s'éteindre en Inde, en même temps qu'a dû achever de disparaître dans le sol cette statue d'Avalokiteśvara que le pèlerin chinois Xuanzang y avait vue enfoncée jusqu'aux épaules ; cela tandis qu'en Chine, les persécutions n'ont fait que se succéder. Face à quoi, au Japon, grâce à la bienveillance dont les souverains l'ont successivement entourée, elle connaît une remarquable prospérité, et « les livres du Grand Véhicule peuvent être lus et écoutés en grand nombre ».

La lecture de l'histoire du prince Shōtoku a été conduite jusqu'à l'épisode de la victoire sur les ennemis du bouddhisme, obtenue de par le secours des Quatre dieux-rois. Elle sera poursuivie l'an prochain.

#### PUBLICATIONS

— « Amour, colère, couleur. Variations sur Aizen-myōō », dans : *Bouddhisme et cultures locales. Quelques cas de réciproques adaptations*, Ecole Française d'Extrême-Orient, Paris, 1994, pp. 247-271.

— « Une grande figure du panthéon bouddhique au Japon, Bishamon-ten », dans : *Japon pluriel*, Arles, Philippe Picquier, 1995, pp. 11-41.

— *La stance Aniccā vata sankhārā et la tradition japonaise*, diffusion : Centre d'études bouddhiques, Montrouge, à l'occasion du *Vesak*, UNESCO, 11 juin 1994.

— « *In memoriam* Mireille Bénisti », *Arts asiatiques*, XLIX, 1994, pp. 118-120.

— Notice : « Fondation de l'École spéciale des Langues orientales — Décret du 10 germinal an III (30 mars 1795) », dans *Célébrations nationales 1995*, Paris, Direction des Archives de France, pp. 78-83.

— Contributions au *Dictionnaire universel des littératures*, Paris, Puf, 1994 (articles : *setsuwa*, *Konjaku-monogatari shū*) et au *Dictionnaire historique du Japon*, publié par la Maison franco-japonaise, vol. XX, Tokyo, 1995 (article *zuzō*).

#### ACTIVITÉS DIVERSES

— Administration des Instituts d'Extrême-Orient du Collège de France.

— Responsabilité scientifique de l'Institut des Hautes Études japonaises.

— Présidence du jury du prix Shibusawa-Claudé (7 juillet 1995).

— Participation au colloque de l'AMA (*Archaeology & Museum Association*), Milan, 7-8 avril 1995 ; communication présentée : « *De l'Inde au Japon. Le Sūtra du Lotus et son art* ».

#### *Distinctions*

— Élection à l'*Academia Europaea*, Londres, avril 1993.

— Élection à la présidence de l'« Association française des amis de l'Orient » (4 juillet 1995).